

## Protocole sanitaire de La Providence Site du Vert Buisson

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires. Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la prochaine année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- niveau 1 / niveau vert ;
- niveau 2 / niveau jaune ;
- niveau 3 / niveau orange ;
- niveau 4 / niveau rouge.

### 1- Rôle des parents :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

- Ils s'engagent, notamment, à **ne pas mettre leurs enfants à l'école** en cas d'apparition de fièvre (38° ou plus) ou en cas de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.
- De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.
- Ils rappellent les grands principes présentés ci-dessous à leur enfant.
- L'accès des accompagnateurs doit se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter les gestes barrières.

### 2- Grands principes :

#### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



### 3- Organisation de la classe et points de vigilance dans la journée :

Le jour de la rentrée des élèves, les élèves bénéficieront d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains**. Cette éducation sera adaptée à l'âge des élèves.

Afin de limiter les déplacements dans les classes, les élèves auront envers eux **une petite bouteille d'eau ou gourde et des mouchoirs jetables**.

**Si un élève ne respecte pas les conditions sanitaires mises en place**, le chef d'établissement se réserve le droit de ne plus l'accepter à l'école afin de protéger l'ensemble des autres personnes présentes.

# ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

## PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Août 2021



© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Août 2021

#### 4- Accès et horaires :

Il y aura **un sens de circulation pour accéder**

**à l'établissement** : entrée par le parking vélo et sortie par le parking du personnel.

Merci de suivre le sens du fléchage.

##### a- Arrivée des élèves (matin 8h15-8h30 et midi 13H35-13h45) :

Les familles de maternelle entrent par la porte d'entrée de l'établissement : (les adultes doivent se désinfecter les mains avec le gel situé à l'entrée de l'école et porter un masque). Pour rappel, un seul accompagnant par enfant.

- Accueil dans les classes par les maitresses pour le nettoyage des mains.

Les enfants d'élémentaire entrent par le portail de la cour élémentaire.

- Accueil dans les classes par les enseignantes pour le nettoyage des mains.

##### b- Sortie des élèves (midi 12h00 et soir 16h30-16h45) :

###### - Le midi :

- Les familles de PS, MS et GS entrent par la porte d'entrée de l'établissement : (les adultes doivent se désinfecter les mains avec le gel situé à l'entrée de l'école) et ils récupèrent leurs enfants dans les classes.
- Les parents d'élémentaire récupèrent leurs enfants au grand portail.

###### - Le soir :

- Les familles de PS, MS et GS entrent par la porte d'entrée de l'établissement et récupèrent leurs enfants dans les classes.
- Les parents d'élémentaire récupèrent leurs enfants au grand portail. Un départ échelonné par classe sera organisé.

##### c- Entrée et sortie garderie et étude

L'entrée et la sortie **à la garderie** se fera par l'extérieur, côté parking.

La sortie **de l'étude des CE2, CM1 et CM2** se fera par l'extérieur.

La sortie **de l'étude CP et CE1** se fera par la cour élémentaire.

NB : Concernant les horaires d'arrivée et de départ de l'établissement, nous misons toujours sur les ¼ d'heures habituels de transition et comptons sur votre ponctualité pour ne pas avoir à bloquer des heures par niveau.

Il est bien sûr interdit **de rester discuter** devant chaque accès et dans les couloirs de l'établissement pour permettre la fluidité du dispositif.

## 5- Conclusion :

Ce document a été rédigé en nous appuyant **sur le protocole sanitaire** promulgué par l'Education Nationale en août 2021

Les différentes règles édictées sont **pour le bien et la sécurité sanitaire de tous** : vous parents, vos enfants et également toutes les personnes qui travaillent dans notre établissement. Nous avons donc tous un rôle à jouer lorsque votre enfant nous est confié mais également quand il est chez vous.

Suivant l'avis des autorités (ARS, préfecture, état...), il sera possible de modifier le protocole entraînant des alternances de demi-groupes classe en présentiel ou de fermer telle ou telle classe voire notre établissement si la situation sanitaire dans notre région venait à dégénérer.

Prenez soin de vous tous pour continuer à avoir une vie la plus sereine pour nos enfants.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

Stéphanie BOISIVON  
Chef d'établissement La Pro VERT BUISSON